

Merci pour votre fidélité et bonnes fêtes de fin d'année!

2022 S'ACHEVE ET 2023 POINTE LE BOUT DE SON NEZ... EN CETTE FIN D'ANNEE, L'EQUIPE CNE TIENT A VOUS REMERCIER CHALEUREUSEMENT POUR VOTRE CONFIANCE ET VOTRE FIDELITE. GRACE A VOTRE COTISATION ET A CELLES DE NOS 160.000 AUTRES MEMBRES, LA CNE A PU, CETTE ANNEE ENCORE, FOURNIR UN SERVICE PERSONNALISE A SES AFFILIES ET REALISER DE NOMBREUSES AVANCEES SOCIALES, QUE CE SOIT DANS LES ENTREPRISES, LES SECTEURS OU, AVEC LA CSC, POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS, AVEC OU SANS EMPLOI.

EN 2022, LA CNE RESTE A VOS COTES...

Besoin d'un conseil, d'une information, d'un accompagnement dans vos démarches professionnelles ou lors d'un entretien, d'un soutien pour régler un conflit ? Quel que soit votre question ou votre problème professionnel, la CNE se tient à votre disposition pour y répondre. Derrière l'équipe CNE de votre entreprise, près de 150 personnes travaillent au service des affiliés. N'hésitez jamais à nous contacter!

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PRIME SYNDICALE

Dans votre secteur, les organisations syndicales ont obtenu une prime syndicale : cette prime annuelle récompense celles et ceux qui, par leur cotisation, permettent d'améliorer la vie de l'ensemble des travailleurs. Le montant et le mois du versement varient d'un secteur à l'autre. Attention : cette prime n'est pas automatiquement versée ! Pour recevoir votre prime, vous devez compléter un formulaire et le renvoyer au Service primes - Secrétariat national de la CNE - Avenue Robert Schuman 52 - 1401 Nivelles (Baulers) - +32 (0)67 88 91 91 - cne.primes@acv-csc.be.

Renseignez-vous auprès de votre délégué CNE ou du secrétariat national de la CNE.

Besoin de nous contacter? Appelez-nous au 067 88 91 00 le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30. Besoin de nous rencontrer? Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h. Besoin de nous écrire ? Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be CNE L'avenir a son syndicat Le contenu de cette publication s'entend aussi bien au féminin qu'au masculin Mise à jour : Août 2022